

Stratégie-programme 2017 - 2021

soumise à l'Assemblée générale du 11 juin 2017

Table des matières

1. Histoire et identité.....	3
2. Actions de solidarité internationale.....	4
Stratégie d'intervention	4
Cycle de gestion des projets.....	7
Objectifs du programme 2017-2021 : des projets solidaires de qualité.....	8
3. Information et travail en réseau.....	9
Réseau de la CSSR.....	11
Objectifs du programme 2017-2021 : une sensibilisation percutante.	12
4. L'association : structure et ressources	13
Organigramme de la CSSR.....	13
Ressources financières	14
Objectif du programme 2017-2021 : une association dynamique et viable.....	15
5. Conclusion.....	16

Introduction

En 2017, la CSSR fête ses 80 ans : 80 ans de solidarité internationale avec celles et ceux qui luttent pour un meilleur accès à la santé.

En 2013, la CSSR avait adopté une stratégie générale qui définissait les grandes lignes de son engagement, au Sud comme au Nord. En 2017, il s'agit non pas de revoir cette stratégie et ses grandes lignes, mais de les actualiser et surtout de se doter d'objectifs concrets à moyen terme, en accord avec cette stratégie, pour les années à venir. En effet, le contexte, notamment financier, de plus en plus tendu rend difficile une navigation « à vue ». Afin d'assurer la pérennité de la structure, mais surtout des valeurs et des actions de la CSSR, une vision à moyen terme est élaborée à travers cette stratégie-programme.

Résumé

1. Histoire et identité

L'histoire de la Centrale Sanitaire Suisse commence en 1937, elle est marquée dès sa création par un esprit de solidarité internationaliste. Trois périodes historiques sont décrites dans cette partie, de manière à illustrer l'évolution des engagements de l'association. Dès 2000, il existe une CSSR : Centrale Sanitaire Suisse Romande (CSSR). Une description de notre identité conclut ce portrait.

2. Solidarité internationale

La CSSR a pour objectif général d'agir en vue de réduire les injustices sociales, politiques et économiques qui empêchent un accès équitable à la santé. Au sud, la CSSR se montre solidaire d'organismes locaux engagés pour un meilleur accès aux soins ; elle appuie des projets sanitaires sur le terrain (actuellement en Palestine et en Amérique latine), dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive, les soins en santé primaire et la santé mentale. Dans cette section, nous définissons nos lignes d'actions, la procédure de sélection des projets, ainsi que la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets.

3. Action d'information et réseau au Nord

En Suisse, la CSSR dénonce les injustices et les carences médicales dont sont victimes les populations appauvries. Dans cette section, nous définissons notre stratégie d'information, nos outils de communication (site web, réseaux sociaux, bulletin trimestriel et cahiers thématiques, parution d'ouvrages, production de films, organisation d'événements publics). Le travail en réseau de la CSSR est schématisé dans cette partie.

4. L'association : structure et ressources

Les moyens financiers et humains de l'association sont décrits ci-après. On constate entre autres une diminution régulière du nombre de membres actifs et de donateurs, situant la CSSR dans le contexte d'affaiblissement général des mouvements militants actuellement.

1. Histoire et identité

Histoire

L'histoire de la Centrale sanitaire suisse commence en 1937, elle est marquée dès sa création par un esprit de solidarité internationaliste. Un livre retrace son engagement.

P.Jeanneret : *75 ans de solidarité humanitaire : Histoire de la Centrale Sanitaire Suisse Romande 1937-2012*. Editions d'en Bas : Lausanne. 2013

1937-1956 : La Centrale sanitaire internationale (CSI) est créée en 1937, à Paris, pour soutenir la lutte des Républicains espagnols. Le médecin lausannois Ernest Jaeggy prend part à sa fondation et, de retour en Suisse, il réunit d'autres praticiens partageant ses opinions – dont le Dr Hans von Fischer – pour donner naissance à la Centrale sanitaire suisse (CSS). Lors de la Seconde Guerre mondiale, la CSS déploie son action vers l'Italie, la Grèce, la Yougoslavie. Des médecins, tels Marc Oltramare, Paul Parin ou Elio Canevascini, apportent un soutien sanitaire aux antifascistes.

1957-1964 : La CSS passe par une longue période de latence.

1965-1977 : En 1965, elle se mobilise pour venir en aide au Vietnam et se montre très active auprès des victimes civiles du conflit. La brochure sur la guerre bactériologique rédigée notamment par le Dr Jean-Pierre Guignard, membre de la CSS, sera utilisée au Tribunal Russell pendant les procès visant à condamner les crimes de guerre américains au Vietnam.

1978-2017 : Progressivement, le travail de la CSS s'inscrit dans le cadre de l'aide au développement, majoritairement pour des pays ayant lutté pour leur indépendance ou leur libération : Erythrée, Palestine, Nicaragua, Salvador, etc. La nature de l'aide fournie sur le terrain n'est plus seulement l'envoi de matériel. Il s'agit plutôt d'accompagner la formation de personnel médical, la création de structures de soins ou la sensibilisation à la santé.

En 2000, pour des raisons administratives, les trois sections suisses se séparent formellement pour devenir des entités indépendantes et la section romande devient une association : la Centrale Sanitaire Suisse Romande.

Identité

Ses valeurs

La Centrale Sanitaire Suisse Romande (CSSR) fonde son action sur la solidarité et l'équité en matière de santé. De là découle son engagement en faveur de groupes de population défavorisés et opprimés dans les pays du Sud, afin de leur permettre d'accéder aux soins nécessaires.

Son approche de la santé

La CSSR définit la santé « comme un état de complet bien-être physique, mental et social [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité », selon les termes de l'OMS. Elle considère que l'absence d'équité en termes de ressources permettant de lutter contre l'infirmité et

la maladie n'est pas une fatalité : il est possible et nécessaire de lutter contre les pratiques politiques et économiques qui causent l'injustice.

Sa mission

Toute personne doit bénéficier d'un accès équitable aux ressources susceptibles de lui assurer une existence en santé. Toute personne doit disposer des moyens permettant de lutter contre la maladie.

La CSSR a pour objectif général d'agir en vue de réduire les injustices sociales, politiques et économiques qui empêchent un accès équitable, pour des populations appauvries et dominées, aux conditions médicales et sanitaires nécessaires à une vie en bonne santé. En ce sens, l'action de la CSSR se situe à l'intersection entre les situations d'injustice et de domination politique, économique et sociale, et les problématiques médicales et sanitaires.

Compte tenu de ses moyens limités, la CSSR s'efforce d'agir en renforçant sur le terrain les ressources en matière de santé et aussi en essayant d'influencer les instances locales ou régionales qui peuvent s'attaquer aux causes du manque d'équité en matière de santé.

Ses particularités

- La CSSR est une petite organisation. Sa petite taille incite ses membres à chercher des partenaires à sa portée.
- La CSSR veut appuyer celles et ceux qui s'organisent déjà. Elle intervient dans des régions où sont présents des mouvements sociaux et politiques qui s'organisent pour améliorer leurs conditions de vie. Les projets soutenus naissent d'une solidarité avec des groupes qui se mobilisent au préalable, non d'une approche assistanciale.
- La CSSR a une vision politique assumée. Dès sa fondation, en 1937, elle est clairement marquée par son engagement. Elle prend position sur ce qui se passe en Suisse et dans ses pays d'intervention et ne reste pas neutre. Les injustices ne doivent pas être passées sous silence !

2. Actions de solidarité internationale

La CSSR se montre solidaire d'organismes locaux engagés pour un meilleur accès aux soins en appuyant des projets sanitaires sur le terrain.

Stratégie d'intervention

CRITERES DE SELECTION DES PROJETS :

De manière générale, la CSSR apporte en priorité son soutien à des projets :

- Qui ont une portée médicale et sanitaire collective,
- Qui sont novateurs, en accord avec ses objectifs, dans le champ de la santé publique,
- Qui induisent un effet d'entraînement (changements médicaux et sanitaires durables, nouvelles dynamiques sociopolitiques),
- Qui favorisent la gratuité des soins et la résistance à leur privatisation,
- Qui favorisent une intégration pertinente de la médecine traditionnelle et de la médecine dite moderne,
- Qui renforcent le rôle des femmes en tant qu'actrices du développement des systèmes sanitaires,

- Qui favorisent l'implication directe des bénéficiaires dans la mise en œuvre des stratégies de développement de l'accès aux soins.

CRITERES DE SELECTION DES PARTENAIRES :

De manière générale, la CSSR apporte en priorité son soutien à des organisations locales :

- Qui luttent pour le respect des droits médicaux et sanitaires des populations concernées,
- Qui soutiennent et/ou participent à un processus politique plus large visant à favoriser l'accès aux soins dans leur pays ou leur région,
- Qui ont une capacité de gestion administrative et une reconnaissance légale. La CSSR souhaite toutefois favoriser les petites organisations et, au besoin, les accompagne et les renforce dans cet aspect du partenariat.

PAYS ET RÉGIONS PRIORITAIRES

Les contextes d'intervention de la CSSR ont été longtemps marqués par les conflits sociaux et politiques armés (décolonisation, lutte contre une dictature). Aujourd'hui, le monde est moins polarisé, mais la CSSR continue d'avoir des critères¹ engagés pour soutenir ses projets :

- La CSSR assume le choix de soutenir des pays qui mettent en œuvre une politique cohérente de santé publique en accord avec les lignes directrices de l'OMS,
- La CSSR met au cœur de sa stratégie d'intervention des pays ou régions où sont présents des mouvements sociaux et politiques qui s'organisent pour améliorer leurs conditions de vie. Ses projets naissent donc d'une solidarité avec des groupes qui se mobilisent, contrairement à une approche assistencialiste,
- La CSSR travaille avant tout dans des pays avec lesquels elle a des liens forts, à travers ses membres. La connaissance du terrain et des réalités locales est en effet un critère essentiel pour garantir la qualité de ses projets

En 2017, la CSSR est active en Palestine, en Amérique Centrale (Guatemala, Nicaragua, Salvador) et en Amérique du Sud (Bolivie, Equateur).

AXES THÉMATIQUES

La CSSR mène en priorité des actions dans les domaines d'intervention suivants :

- **Santé sexuelle et reproductive**

Une mère en bonne santé prend en charge prioritairement la santé de ses enfants. Lorsqu'elle est malade ou qu'elle décède, elle laisse ses enfants dans une situation d'abandon qui les prive de soins élémentaires, physiques et psychologiques. La CSSR s'investit particulièrement dans le domaine de la santé materno-infantile, par le biais de la planification familiale, de la prévention de la grossesse précoce, de la formation d'infirmières qualifiées et de sages-femmes traditionnelles. Elle s'engage aussi à lutter contre les maladies sexuellement transmissibles, en particulier le VIH/Sida.

¹ sauf pour certains projets « atypiques » - voir ci-dessous

▪ Soins de santé primaire

Loin d'une « Santé pour tous ! », l'accès aux soins de base reste un défi important pour de nombreux pays du Sud. La CSSR soutient des projets qui visent à renforcer l'accès aux soins en particulier pour les populations vulnérables et marginalisées par leurs conditions socio-économiques, leur genre, leur éloignement géographique et/ou leur culture. Elle s'investit principalement dans la formation de personnel soignant et la création ou l'appui de structures de santé.

▪ Santé mentale

La santé mentale étant déterminée par une série de facteurs socio-économiques, biologiques et environnementaux, la CSSR soutient des projets visant à prévenir ou à prendre en charge des troubles mentaux et des traumatismes, notamment dans le cadre de conflits.

APPROCHES TRANSVERSALES

▪ Santé communautaire et plaidoyer

Nous considérons que les bénéficiaires des projets soutenus ne doivent pas uniquement être pris en compte en tant que patient-e-s, mais également en tant qu'acteurs et actrices sociaux dont la capacité de mobilisation peut influencer l'entourage, ainsi que les autorités sanitaires et les décideurs politiques. A travers cette approche, la personne est placée au cœur de sa propre prise en charge, avec dignité. Par ailleurs, la CSSR estime que la communauté a un rôle essentiel à jouer dans un processus de réhabilitation ou de soins. La famille, les proches, les enseignants, les médecins, les autorités sont autant d'acteurs que la CSSR essaie d'intégrer dans ses projets, grâce à la mobilisation de ses partenaires. La plupart des projets soutenus insèrent donc des activités de plaidoyer envers les autorités sanitaires pour un meilleur accès à la santé (sexuelle et reproductive, primaire, mentale).

▪ Genre

Aider des femmes à lutter contre les conséquences d'une idéologie et d'une pratique machistes, ou d'une culture religieuse qui ne valorise que leur fonction reproductrice au détriment de leur santé, de leur épanouissement et de leur liberté constitue une action déterminante de la CSSR. Mais la vision de genre de la CSSR va au-delà des femmes :

- D'une part, elle intègre les personnes d'orientation sexuelle ou d'identité de genre différents (LGBT, Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transgenres...) qui elles aussi sont victimes de discriminations,
- D'autre part, son approche genre vise aussi les hommes en tant qu'acteurs importants d'un changement des mentalités.

▪ Formation/sensibilisation du personnel soignant

La CSSR s'intéresse aux conditions de travail souvent déplorables, aux carences en termes de moyens, d'équipement, de personnel de santé. Mais elle s'intéresse également à la dimension qualitative de la prise en charge : éthique professionnelle, relation patient-praticien, non-discrimination. L'engagement pour une prise en charge non discriminante et humaine est mis en œuvre, dans différents projets, par le biais de formations ciblées et par la réalisation de supports de sensibilisation.

SELECTION DE PROJETS ATYPIQUES

Il arrive que des projets dans lesquels la CSSR s'engage ne respectent pas certains critères de sélection. C'est notamment le cas des aides ponctuelles, parfois à caractère humanitaire, décidées et mises en œuvre de manière accélérée, ou d'initiatives particulières dont l'originalité emporte l'adhésion du Comité, même si elles n'entrent pas dans la stratégie d'action courante de l'association ou ne satisfont pas aux exigences de ses bailleurs.

Cycle de gestion des projets

Le parcours de vie d'un projet

(hors projets atypiques)

Initiative

Le nouveau projet peut être introduit par n'importe quel membre de la CSSR, du Comité, du secrétariat ou d'une commission. Il fait suite à une demande transmise par un partenaire connu ou à un travail de prospection visant à identifier des opportunités d'action dans certaines régions et en rapport à des thématiques privilégiées par l'association. Le comité de la CSSR valide le principe de coopération et désigne un responsable du projet. La viabilité d'un projet dépend largement de l'engagement d'un ou de plusieurs membres du Comité qui vont le « porter » et assumer personnellement la responsabilité de sa mise en œuvre. Dans sa démarche de solidarité, la CSSR doit en effet pouvoir compter sur une motivation qui dépasse l'intérêt d'une gestion administrative et routinière des projets.

Analyse et élaboration

Le membre qui porte le projet à la CSSR analyse le contexte et les besoins locaux et accompagne le partenaire dans l'élaboration du projet. Il prépare la documentation nécessaire à son examen, seul ou avec l'aide du secrétariat. Dans les faits, les membres du secrétariat possèdent une expérience de l'analyse et de la mise en forme des projets qui les place souvent au cœur du travail de rédaction des dossiers et budgets.

Validation du projet

Le nouveau projet mis en forme est examiné par le Comité, dont l'aval est nécessaire avant qu'un financement soit recherché.

Recherche du financement

L'obtention du financement devient de plus en plus complexe. Le responsable du projet et le secrétariat décident d'une ou plusieurs sources de financement. Le responsable du projet élabore ensuite une ou plusieurs demandes de financement aux bailleurs identifiés.

Mise en œuvre

Le projet est mis en œuvre par l'organisation partenaire. Une fois le financement accordé, la CSSR et le partenaire signent une convention de collaboration, qui indique les engagements respectifs, notamment en termes de suivi administratif des activités.

Suivi

Le suivi habituel des projets s'effectue grâce à des contacts réguliers par courrier électronique ou par téléphone avec les partenaires. Des rapports sont demandés à l'organisation partenaire. Leur fréquence est déterminée en fonction de l'expérience passée avec la CSSR et la capacité de gestion du partenaire : au minimum, des rapports sont livrés chaque semestre pour les activités et annuellement pour les finances.

Visite de terrain

Des déplacements de représentants de la CSSR sur le lieu des projets sont organisés de manière ponctuelle, aussi souvent que possible. Ils permettent aux membres du Comité et du secrétariat d'avoir des échanges directs avec les partenaires, de rencontrer les participants des projets et de récolter leurs témoignages. Ces visites sont également l'occasion de rencontrer d'autres partenaires potentiels, d'approfondir la compréhension du contexte d'intervention et de favoriser la coordination avec d'autres organismes locaux.

Évaluation et audit

À l'issue d'un projet de deux ou trois ans, outre la rédaction des rapports finaux, une évaluation externe est confiée à des experts, de préférence locaux. L'évaluation doit mettre en avant les succès et les difficultés rencontrées, ainsi qu'établir des recommandations. Les termes de références sont élaborés de manière conjointe entre le partenaire local et la CSSR. De plus, le projet doit être audité par un contrôleur indépendant pour s'assurer de la bonne utilisation des fonds.

Objectifs du programme 2017-2021

Des projets solidaires de qualité

O1. Soutenir des projets innovants, en lien avec les ODD

Résultat 1. La CSSR est ouverte à de nouveaux projets

Activité : Prospection continue et proactive par pays et thématique d'intervention

Résultat 2. La CSSR innove avec un projet en Suisse ou Europe

Activité : Identification et mise en place d'un projet en Suisse ou Europe

O2. Accompagner le secrétariat dans la gestion de projet

Résultat 1. Les projets sont accompagnés par un responsable de projet issu du Comité ou d'un membre de la CSSR

Activité : Recherche d'un responsable de projet bénévole pour tous les nouveaux projets

Résultat 2. Des procédures de préparation, suivi et évaluation de projet sont appliquées

Activité : Application de la procédure de projet interne

Activité : Elaboration d'un canevas pour le partenaire terrain

O3. Améliorer la plus-value technique de la CSSR vis-à-vis de ses partenaires

Résultat 1. Les axes thématiques du programme possèdent des référents techniques

Activité : Recherche de référents techniques

Résultat 2 : La CSSR participe à des plateformes d'échanges thématiques

Activité : Adhésion et participation à des plateformes thématiques (MMS/FGC/FEDEVACO).

3. Information et travail en réseau

En Suisse, la CSSR dénonce les injustices et les carences médicales dont sont victimes les populations vulnérables et marginalisées, au Sud comme au Nord. L'engagement de la CSSR sur le terrain est indissociable d'une action en Suisse qui prend la forme d'un travail de sensibilisation et de plaidoyer. Nous sommes en effet convaincus que les principaux problèmes de santé publique dans les pays du Sud proviennent de situations d'inégalité et d'injustice dans lesquels les pays industrialisés jouent un rôle majeur. La Suisse n'est pas en reste, compte tenu du poids économique de son industrie chimique et pharmaceutique, du rôle de son système bancaire dans la fuite des capitaux et de la place qu'y occupe le négoce des matières premières. Persuadée que la lutte contre les injustices passe aussi par une prise de conscience au Nord, la CSSR souhaite réaliser un travail de sensibilisation auprès de ses membres et du public en général.

En Suisse, la CSSR :

- recueille et diffuse des informations fiables et pertinentes sur la situation des pays et des régions où elle soutient des projets,
- informe et sensibilise ses membres, les professionnels de la santé, ainsi que le grand public,
- initie des actions d'information et de sensibilisation à l'égard des décideurs politiques et du grand public et participe à toute action allant dans ce sens.

STRATEGIE D'INFORMATION

Afin de cibler ses efforts et d'atteindre un meilleur résultat, la CSSR fonde sa communication sur les principes suivants :

- prioriser les informations sur les actions concrètes de la CSSR,
- apporter une analyse sur les principales thématiques (santé publique, injustices, pays d'intervention),
- se distinguer par un discours engagé,
- veiller à lier les problèmes rencontrés dans ses pays d'intervention à ceux vécus ici au Nord,
- mettre en avant les particularités de la CSSR (voir chap. « identité » p.4).

OUTILS DE COMMUNICATION

La CSSR met en œuvre sa stratégie d'information par le biais des outils suivants :

- **Parutions périodiques**

Les parutions périodiques permettent de maintenir un lien avec les membres, les sympathisants et les partenaires.

	Concept	Fréquence	Tirage
Bulletin	constitué d'un édito, d'un compte rendu sur les avancées d'un projet en cours, d'un article d'analyse en lien avec les thèmes d'intérêt et les contextes d'intervention de l'association.	3x/an	Env.1'500
Cahier	hors-série qui permet d'approfondir un thème de santé publique ayant trait aux engagements de la CSSR sur le terrain.	1x/an	Env.1'500
Rapport Annuel	synthèse des engagements et activités de l'association: ses projets, sa vie associative, ses finances.	1x/an	Env.400

<http://css-romande.ch/categorie/bulletins/>

▪ Internet

Le **site web** présente la philosophie et la structure de l'association, ses domaines d'intervention, ses projets en cours et les événements qu'elle organise. Les publications (ouvrages, bulletins et cahiers) y sont proposées en téléchargement libre.

www.css-romande.ch

Réseaux sociaux : La CSSR est active sur Facebook, où elle *poste* des informations relatives à ses projets et ses événements. Elle y relaie des informations relatives à ses thématiques. Elle détient également un profil sur LinkedIn, qui donne des nouvelles sur le travail de la CSSR.

<https://www.facebook.com/CentraleSanitaireSuisseRomande/>

<https://www.linkedin.com> : Centrale Sanitaire Suisse Romande

▪ Publications thématiques

La CSSR s'efforce de mettre en lumière les rouages de certaines injustices politiques et sociales ayant des répercussions négatives en termes de santé pour les populations des pays en développement, à travers des recherches sur des thèmes précis et leur publication.

<http://css-romande.ch/categorie/publications/>

▪ Parution de films documentaires

Les films documentaires de la CSSR mettent en lumière une thématique présente dans ses projets, comme le handicap ou la grossesse adolescente. La diffusion de ses films auprès du grand public et des collectivités suisses vise à faire connaître des réalités des pays du Sud et à montrer ce qu'est un projet de solidarité internationale.

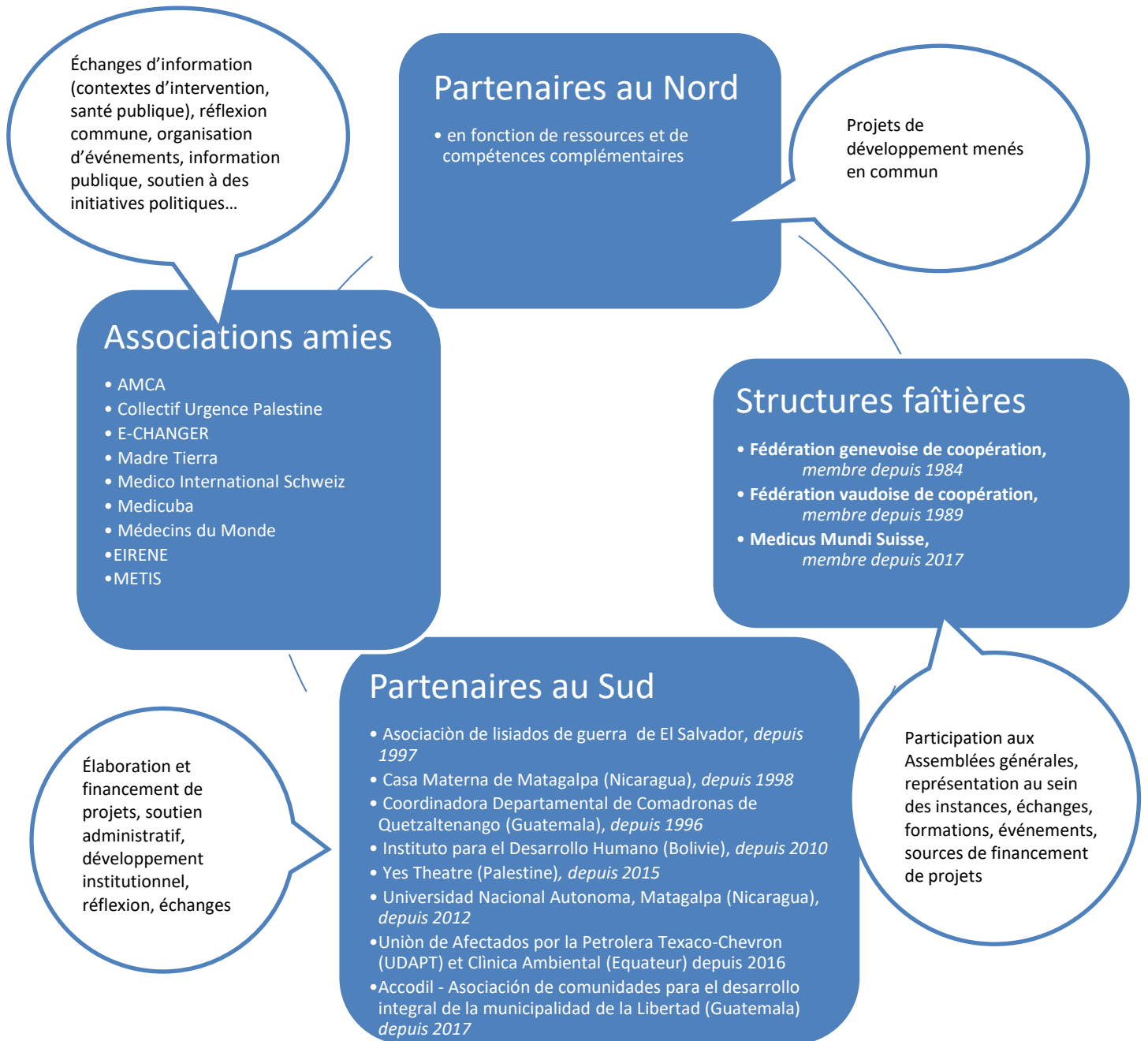
<http://css-romande.ch/videos/>

▪ Événements publics

Régulièrement, la CSSR organise, seule ou avec des institutions amies, des conférences, des stands d'information, des débats, des projections et des expositions dans le but de susciter une réflexion et un sentiment de solidarité auprès des participants. Ses événements sont aussi un moyen de faire connaître l'engagement de la CSSR et de recruter de nouveaux membres et sympathisants.

<http://css-romande.ch/categorie/evenements/>

Réseau de la CSSR



Objectifs du programme 2017-2021

Une sensibilisation percutante.

O1. Améliorer la visibilité de la CSSR auprès du public

Résultat 1 : La CSSR met en place une communication active

Activité : Réalisation de supports d'information (bulletin, films, publications)

O2 : Élargir le public cible de la CSSR

Résultat 1 : La CSSR se fait connaître par un nouveau public

Activité : Organisation d'événements (conférences, projections, stands)

3. Renforcer les liens avec d'autres organisations

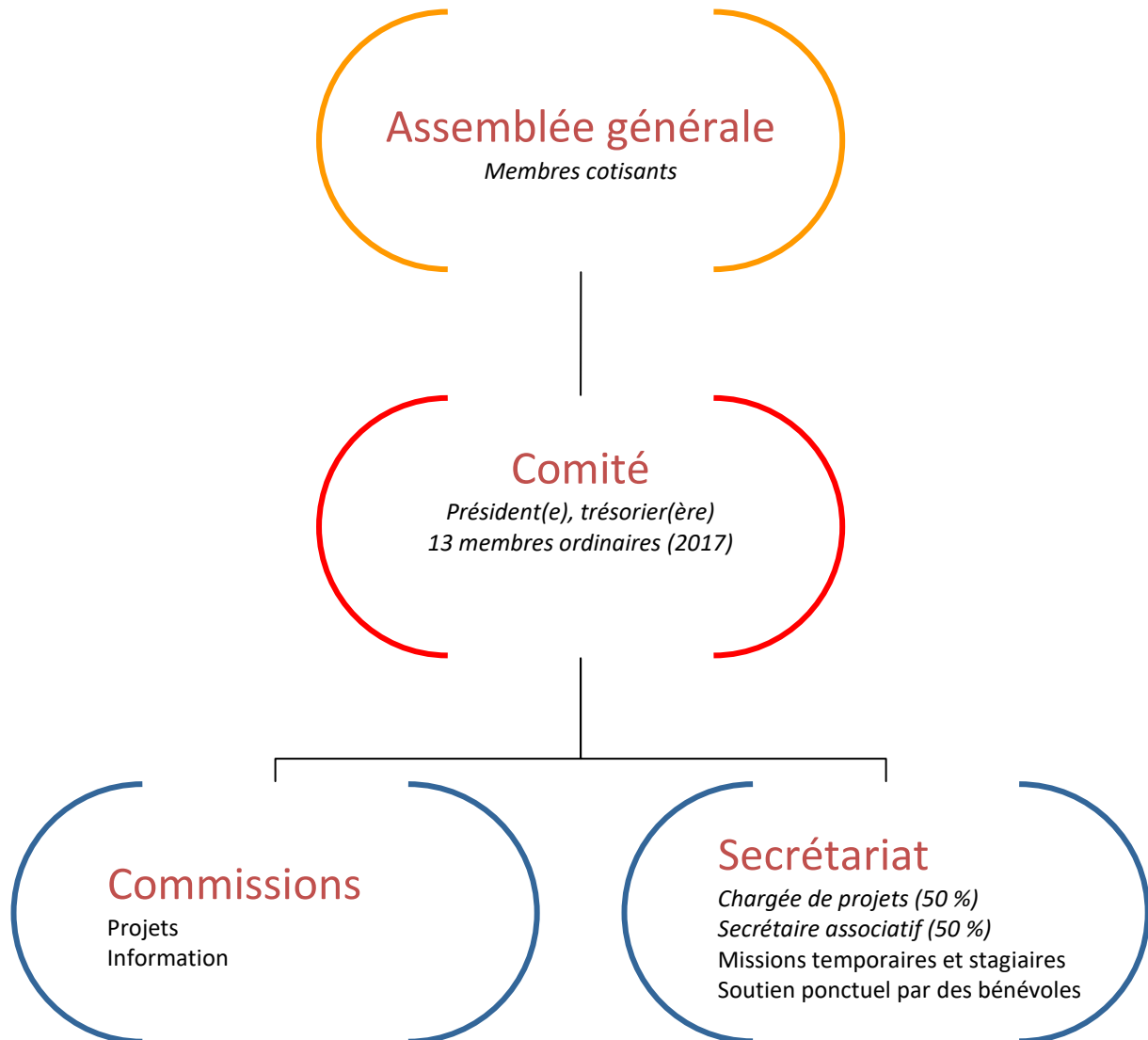
Résultat 1 : La CSSR tisse des synergies avec d'autres organisations en Suisse

Activité : Co-organisation d'événements et publications et relais mutuel d'informations

Activité : Mise en place de projets de développement en commun

4. L'association : structure et ressources

Organigramme de la CSSR



L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'association. Elle valide les rapports et comptes annuels et élit les membres du Comité. Elle ne se réunit d'ordinaire qu'une fois par année. Seuls les membres cotisants peuvent participer aux décisions et ont droit de vote.

Le Comité est chargé de mener à bien les activités de la CSSR en engageant des ressources dans le cadre de projets qui doivent respecter les statuts et la charte de l'organisation. Composé de membres bénévoles, il comprend des professionnels de la santé ainsi que des personnes issues d'autres secteurs professionnels. C'est dans le cadre des réunions du Comité, qui se tiennent tous les deux mois, que se prennent les décisions clés et qu'interviennent les principaux débats quant aux activités et à la stratégie de l'organisation.

Le secrétariat remplit un rôle de coordination des activités quotidiennes liées au suivi des projets. Dans les faits, les deux permanents employés à temps partiel qui le composent réalisent une partie importante du travail produit dans le cadre de l'association (rédaction de rapports, organisation de manifestations, courrier et suivi des contacts), que ce soit de manière autonome sur mandat du Comité ou en soutien aux commissions. Depuis 2015, un poste de chargé-e de communication et recherche de fonds est proposé pour des missions temporaires (max. 6 mois) à des personnes au bénéfice de mesures d'insertion à l'emploi.

Les commissions regroupent des personnes membres – ou non – du Comité ; elles sont constituées afin de procéder au suivi de projets spécifiques ou pour mener à bien des activités transversales (rédaction du bulletin, réalisation de documents d'information thématiques). La CSSR comprend deux commissions:

- Commission **projets** : elle regroupe les responsables de projet et d'éventuels référents thématiques,
- Commission **information** : elle se charge d'accompagner le secrétariat dans la mise en œuvre de la stratégie d'information, notamment pour la rédaction des bulletins et des cahiers.

Les commissions se réunissent aussi souvent que nécessaire.

Les membres et donateurs de l'association (506 personnes en 2016) participent à l'activité de la CSSR par le biais de leurs cotisations et de leurs dons. Ils sont informés des activités de l'organisation par l'intermédiaire des outils de communication susmentionnés.

Ressources financières

ETAT DES LIEUX ET ANALYSE

Depuis la professionnalisation du travail de la CSSR, son fonctionnement est devenu entièrement dépendant des financements extérieurs. Actuellement, la CSSR touche des financements :

- publics : par le biais des fédérations de coopération
- privés : par ses membres et donateurs
- institutionnels privés : quelques fondations (cette approche est toutefois nouvelle et peu développée)

La situation financière de la CSSR est devenue critique. Les résultats financiers de ses dernières années ont été en majorité déficitaires, ce qui a entraîné une forte diminution de la fortune sociale. La viabilité du secrétariat, et par ce fait de l'association entière, est donc remis en question. Au-delà des moyens d'action de nos partenaires de terrain, c'est bien sûr l'accès aux soins pour les populations cibles qui sera péjoré par une diminution des contributions. On peut tirer les constats suivants :

- on observe depuis plusieurs années un déficit de renouvellement des membres, ce qui entraîne une réduction des ressources propres de la CSSR nécessaires pour réaliser notamment le travail d'information,

- on observe une augmentation des difficultés à obtenir des financements publics pour plusieurs raisons : une diminution des contributions de collectivités publiques aux niveaux cantonal et national ; une augmentation d'associations membres des fédérations ; une complexification des exigences de présentation des projets ; exigence de co-financement des projets
- la CSSR possède une éthique assez stricte quant à l'origine des fonds, ce qui limite le potentiel de recherche de nouveaux financements,
- les faibles ressources humaines et financières limitent la mise en place d'actions de recherche de fonds,
- le contexte social, politique et économique actuel réduit la propension au partage des ressources personnelles et renforcent l'individualisme. Il existe sans doute aussi une forme de désillusion à l'égard de la solidarité internationale, voire un certain fatalisme, qui rendent peu efficaces les efforts pour mobiliser de nouveaux participants, que ce soit lors de contacts de personne à personne ou par des communications publiques.

Objectif du programme 2017-2021

Une association dynamique et viable

O1 : Dynamiser le fonctionnement associatif

Résultat 1. La CSSR possède un comité actif

Activité : Mise sur pied et fonctionnement des commissions

Résultat 2. Le secrétariat permanent est renforcé par des stagiaires et bénévoles

Activité : Elaboration de cahiers des charges

Activité : Encadrement de stagiaires et bénévoles

O2. Améliorer la planification stratégique et opérationnelle

Résultat 1. Les activités de la CSSR sont planifiées et évaluées

Activité : Planification opérationnelle annuelle

Activité : Planification financière à moyen terme

Activité : Suivi/évaluation annuel du programme

O3 : Augmenter le nombre de membres et donateurs

Résultat 1. La CSSR compte sur des nouveaux membres cotisants

Activité : Mise sur pied de campagnes de membres

Activité : Etablissement de procédures de gestion des membres

O4 : Assurer les financements de l'association

Résultat 1 : Les financements de la CSSR sont diversifiés

Activité : Recherche de fonds auprès de fondations, entreprises responsables...

Activité : Amélioration de la qualité des appels aux dons à ses donateurs

Résultat 2 : Les frais de gestion de projet sont stables

Activité : Maintien d'un nombre stable de projets par une recherche proactive

5. Conclusion

Malgré son grand âge, la CSSR n'a pas dit son dernier mot. Elle reste riche d'opportunités. Sa petite taille, ses liens privilégiés avec des peuples en lutte, son registre propre d'action politiquement engagée sur le plan médical, couplés au capital de confiance dont elle bénéficie auprès de ses sympathisants et des fédérations, sont autant d'éléments qui constituent un terreau fertile pour de nouveaux projets.

L'avenir de la CSSR est celui des causes qu'elle défend. Ces dernières années, la CSSR s'est engagée dans des pays aux gouvernements progressistes, notamment en Amérique Latine, qui nous semblaient offrir à l'organisation la possibilité de s'impliquer dans un large mouvement, en soutenant des réformes de santé publique qui vont dans le sens de ses objectifs fondamentaux. Sans se désolidariser des valeurs et de la vision que continuent de porter ces gouvernements, les expériences vécues par la société civile de ces pays, parfois mise à l'écart, nous font nous interroger. Comment continuer de soutenir celles et ceux qui luttent pour améliorer l'accès à la santé dans un contexte changeant et même déroutant?

ANNEXES

Charte de la CSSR

Statuts

Planification de projets et projection financière 2017-2021